

Le Dumbéa

Novembre - décembre 2011

Bulletin d'information municipal de la ville de Dumbéa

Dispensé de timbrage

NUMÉRO 21



Un projet durable pour la ville

Page 5

Édito

La page des Jeux est définitivement tournée... ou presque, puisque désormais les installations sportives rénovées ou entièrement créées vont pouvoir bénéficier aux Dumbéens. Déjà, la ville travaille sur de nouveaux projets, pour mieux appréhender, aujourd'hui, ce que sera Dumbéa demain.

Le Maire,
Georges Naturel



www.ville-dumbea.nc

→ Nouveau visage

Audrey Collobert,
 chargée de communication



Un nouveau visage est arrivé en mairie, celui d'Audrey Collobert. Cette jeune Calédonienne, diplômée d'une école supérieure de commerce, occupe le poste nouvellement créé de chargée de communication. Sous l'autorité du directeur de cabinet et du secrétariat général, elle a ainsi en charge la communication externe et interne de la ville, par le biais de nombreux outils tels que le site internet, les informations et communiqués de presse, le magazine...

→ Adressage à Dumbéa-sur-Mer et Panda

La campagne d'adressage continue à Dumbéa. C'est au tour des Zones d'aménagement concerté (Zac) de Dumbéa-sur-Mer et de Panda de voir arriver très prochainement les nouvelles plaques de rue.

Vous pouvez ainsi obtenir une attestation d'adressage à la mairie principale. Cette attestation vous permettra d'ouvrir vos compteurs d'eau, d'électricité, de téléphone et de créer une adresse. Elle vous permet également de récupérer, gratuitement, votre plaque de numéro de rue à la mairie annexe.

Veillez prendre soin d'écrire précisément votre adresse, notamment pour les habitants de logements collectifs, en indiquant bien vos numéros de bâtiment, d'étage et d'appartement.

→ Visible de la rue

Nous vous rappelons que pour recevoir votre courrier sur votre lieu d'habitation, le numéro de plaque de rue ainsi que la boîte aux lettres devront être visibles et accessibles depuis la rue. Si tel n'est pas le cas, l'OPT risque de ne pas délivrer le courrier.



→ Passeport : à la mairie annexe de Koutio

Sur rendez-vous, rappelons que le dépôt des dossiers de demande de passeport se déroule désormais à la mairie annexe de Koutio. Les locaux ont été réaménagés à cet effet, pour améliorer l'accueil du public. Ainsi, les Dumbéens sont reçus dans deux bureaux distincts, pour l'un, les élections et le recensement, pour l'autre, les passeports et l'état civil. Chacune des salles comprend désormais deux guichets. Une pièce supplémentaire est réservée à deux stations biométriques.

Les cartes d'identité sont traitées à l'accueil de l'annexe.

À l'exception des passeports, la mairie principale offre ces mêmes services, traite en plus les déclarations de naissance et de décès et reste le lieu unique des célébrations de mariage.

→ Passeport : ne tardez pas !

Comptez environ six à huit semaines d'attente pour obtenir un rendez-vous et trois semaines de délai de fabrication pour un nouveau passeport biométrique ! Pour vos vacances d'été, c'est donc maintenant qu'il faut vous en occuper ! Attention : les passeports dont la date d'expiration est de moins de six mois ne sont plus valides dans de nombreux pays (Australie, Vanuatu, Nouvelle-Zélande...).

→ Mariage



Courant octobre, Georges Naturel a marié son secrétaire général de la mairie, Yoann Lecourieux, à qui nous adressons nos plus chaleureuses félicitations, ainsi qu'à sa femme, Éliane, et à son fils, Lucas.

→ Inscription sur les listes électorales

Attention, pour pouvoir voter, les nouveaux arrivants ou jeunes majeurs dans la commune doivent s'inscrire au plus tard le 31 décembre de cette année à la mairie, auprès du bureau des listes électorales (tél. 41 40 07). Pour cela, ils doivent remplir un certain nombre de conditions, plus ou moins restrictives selon le type d'élections concernées.

Inscription sur la liste générale

Conditions à remplir :

- être de nationalité française ;
- être majeur (il suffit d'avoir 18 ans avant le dernier jour de février 2012) ;
- n'être frappé d'aucune incapacité électorale ;
- en outre, pour être inscrit dans la commune, il faut soit :
 - y posséder son domicile,
 - y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février 2012,
 - y être inscrit pour la 5^e fois sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales et déclarer vouloir exercer les droits électoraux dans la commune,
 - y exercer en qualité de fonctionnaire public assujéti à résidence obligatoire (aucun délai de résidence n'est exigé).

Pièces à produire au bureau des listes électorales :

- la carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité ;
- un justificatif du domicile réel ou des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, d'électricité, etc.).

Attention : les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2012 doivent prendre contact avec la mairie de Dumbéa, avant le 31 décembre 2011, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Principe

Tout électeur doit en premier lieu être inscrit sur la liste générale.

Cette inscription permet de participer aux élections nationales (présidentielle, législatives, municipales et européennes).

Pour pouvoir voter aux **prochaines élections provinciales**, vous devez également être inscrit **sur la liste spéciale**.

Si vous êtes inscrit sur la liste générale mais que vous ne remplissez pas les conditions pour pouvoir figurer sur la liste spéciale, alors vous êtes automatiquement inscrit **sur le tableau annexe**.

Liste générale = liste spéciale + tableau annexe

Inscription sur la liste spéciale

En l'absence de demande d'inscription sur la liste électorale spéciale, les électeurs qui, bien que justifiant des conditions pour être inscrits sur la liste électorale, n'auraient pas déposé de demande d'inscription au plus tard le 31 décembre 2011 ne seront pas admis à participer à l'élection des membres des assemblées de province et du Congrès. En cas de doute, renseignez-vous auprès du bureau des listes électorales (tél. 41 40 07).

Conditions à remplir :

- être inscrit sur la liste générale au plus tard le 28 février 2012 ;
- justifier de 10 ans de résidence continue en Nouvelle-Calédonie au plus tard le 7 novembre 2008, soit avoir un de ses parents remplissant les conditions pour être électeur au scrutin du 8 novembre 1998, soit avoir un de ses deux parents inscrit au tableau annexe et justifier d'une durée de domicile de 10 ans en Nouvelle-Calédonie au plus tard le 7 novembre 2008.

Pièces à produire au bureau des listes électorales :

- la preuve de 10 ans de domicile en Nouvelle-Calédonie peut être établie par tous les moyens propres à emporter la conviction de la commission administrative spéciale (quittances de loyer, titres de propriété, certificats de scolarité, certificats de résidence fiscale, avis d'imposition, attestations de logement, attestation de travail, etc.).

Tableau annexe

Si vous êtes inscrit dans le tableau annexe, vous ne pouvez donc voter que pour les **élections nationales** (présidentielle, législatives, municipales et européennes). **Mais si vous remplissez les conditions suivantes, il vous est encore possible de demander à être inscrit sur la liste spéciale, c'est-à-dire de devenir électeur aux prochaines élections provinciales :**

- être inscrit sur la liste générale ;
- remplir l'une des deux conditions suivantes :
 - être majeur depuis le 1^{er} novembre 1998 et avoir l'un de ses parents inscrit sur la liste spéciale (fournir une attestation d'inscription du parent sur la liste spéciale ainsi qu'une copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance),
 - justifier de son domicile en continu en Nouvelle-Calédonie au plus tard le 7 novembre 2008 (fournir au moins l'un des documents suivants : certificats de travail, attestations de résidence fiscale, bulletins de salaire, avis d'imposition, quittances de loyer ou d'électricité ou d'eau ou d'ordures ménagères ou de téléphone fixe, certificats de scolarité).

Votre dossier de demande d'inscription est à déposer au plus tard le 31 décembre 2011 à la mairie de Dumbéa ou à l'annexe de Koutio. Il sera alors transmis par la mairie à une commission qui se prononcera en mars 2012.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au bureau des listes électorales, au 41 40 07.

Voter, un droit mais aussi un devoir !

→ Ateliers image de soi



Début août, une vingtaine de femmes de la commune ont participé à l'une des deux sessions de l'atelier proposé par le CCAS sur l'image de soi. L'objectif était de permettre à des femmes seules, des mères de famille en difficulté, d'améliorer leur image et leur estime de soi, et de mieux préparer ainsi leur insertion sociale et professionnelle.

Dans une salle de la mairie annexe, aménagée et décorée pour la circonstance en salon féminin, les participantes ont pu s'exercer sur le choix des couleurs de vêtements...

Une visite au salon de coiffure « Funky's » de Païta leur a permis d'être coiffées et maquillées par des professionnelles.

Enfin, le docteur Brigitte Lèques, responsable du Centre de conseil familial, est intervenue sur le thème de la contraception et de la santé au féminin.

Toutes ces journées ont été ponctuées de temps de parole, de jeux de rôle, de projections de courts-métrages... Un programme bien rempli qui a enchanté toutes les participantes.



→ Des jeunes bien conseillés



La ville de Dumbéa a accueilli le forum santé/prévention/environnement, organisé par la MJU le 16 septembre à la Maison de la jeunesse. Le CCAS y a tenu un stand d'information sur les économies d'énergie faciles à réaliser à la maison, sur les bonnes pratiques pour éviter le gaspillage et sur la fabrication de produits d'entretien bio à bas prix.

→ Une journée appréciée



Au parc Fayard, le 17 septembre, une soixantaine de personnes ont participé à la journée organisée par l'association Dumbéa handicap à l'intention de ses membres et de leurs proches. Au programme : barbecue, musique et franches rigolades...

→ Un après-midi bleu au parc Fayard



Le 5 octobre, deux cent personnes âgées ont participé à l'après-midi récréatif proposé par la ville et le CCAS, à l'occasion de la Journée Bleue. Accueillis par les élus, les invités ont pu se faire bichonner au stand bien-être et ont également profité des ateliers de travaux manuels, sans oublier les chants et la danse dans un cadre champêtre et bucolique.



→ Pour vaincre le surendettement

Cérémonie officielle de signatures d'une convention de partenariat avec l'État, au Haut-commissariat, le 3 octobre dernier.



Le maire de Dumbéa ainsi que ceux du Mont-Dore et de Nouméa ont signé avec le représentant de l'État une convention de partenariat avec la commission de surendettement.

Cette convention vise à apporter un soutien aux personnes en situation de surendettement par le biais de correspondants au sein des centres communaux d'action sociale.

Ces correspondants reçoivent les particuliers (qui en font la demande) en situation de surendettement. Ils les informent, les conseillent et leur apportent une aide à la constitution du dossier de surendettement.

Lorsque la commission a statué, les correspondants de la commission du surendettement accompagnent la mise en œuvre des mesures préconisées.

Ce service est rendu en toute confidentialité, par des professionnels. Il est totalement gratuit.

Correspondante au CCAS de Dumbéa :

Virginie BOISSEAU – Conseillère en économie sociale et familiale

Contact : 46 55 00 poste 505 – Mobilis : 94 60 08

Courriel : virginie.boisseau@mairie-dumbea.nc

Suppléante :

Cécile KIENLEN – Conseillère en économie sociale et familiale

Contact : 46 55 00 poste 514 – Mobilis : 80 38 73

Courriel : cecile.kienlen@mairie-dumbea.nc

→ Info

Noël des anciens, le 9 décembre, à l'auberge du Mont-Koghi.

→ Piscine, à noter...

Les championnats de Nouvelle-Calédonie en bassin de 25 mètres auront lieu les 5 et 6 novembre dans le petit bassin du Centre aquatique régional de Dumbéa Guy-Verlaguet. Aussi, à titre exceptionnel, durant ces deux jours, le bassin de 50 mètres sera ouvert au public (adultes et enfants mineurs accompagnés).

Les Jeux sont faits !

Dumbéa peut aussi avoir sa médaille



Dumbéa a été à l'honneur lors de cette quatorzième édition des Jeux du Pacifique et peut s'enorgueillir de présenter un bilan très positif de ces deux semaines ! Avec 15 jours de compétition, 8 disciplines différentes, 18 sportifs dumbéens participants, plus de 100 volontaires et 30 agents municipaux dédiés à cette organisation, la ville de Dumbéa a en effet brillamment relevé le défi ! Une belle médaille pour la commune...

Des sites...

Dumbéa a accueilli de nombreuses disciplines durant ces deux semaines de Jeux, avec un public très nombreux, notamment lors des finales :

- de **natation**, au Centre aquatique régional de Dumbéa Guy-Verlaguet : environ 700 personnes présentes ;
- de **karaté**, à la salle des arts martiaux d'Auteuil : 635 personnes ;
- de **taekwondo**, à la salle des arts martiaux d'Auteuil : 680 personnes ;
- de **beach-volley**, sur les terrains du complexe sportif de Koutio : environ 600 personnes.

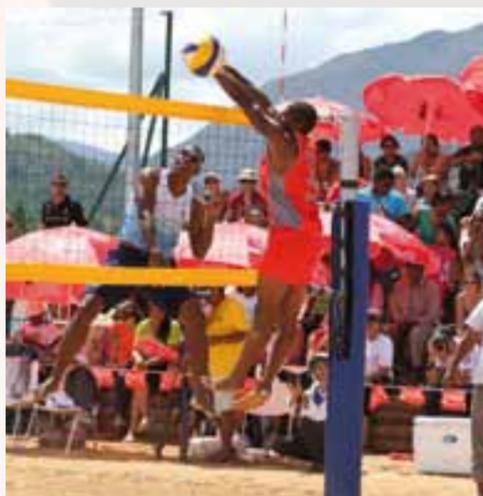
À cela s'ajoutent évidemment les autres rencontres, mais aussi les séances d'entraînement d'autres disciplines comme :

- l'**haltérophilie et le badminton**, à la salle omnisports d'Auteuil ;
- le **volley-ball**, à la salle omnisports de Katiramona ;
- le **rugby**, au parc des sports de Koutio.

... et des personnes

Dumbéa a également été très bien représentée par :

- ses **18 sportifs**, qui ont concouru dans **8 disciplines** différentes ;
- ses **100 volontaires** et ses **30 agents municipaux**, qui se sont fortement investis ;
- et surtout **ses habitants**, très présents et enthousiastes, qui ont su donner du rythme et de la ferveur à la réussite de cet événement...



PVD : pour préparer l'avenir

Un projet durable pour Dumbéa

La ville a publié le mois dernier une brochure destinée à tous les habitants de Dumbéa, dans laquelle elle présente sa vision de la commune pour les dix prochaines années. Sur ce document d'une douzaine de pages, sont ainsi exposées les différentes priorités du futur plan d'urbanisme directeur (PUD). À grand renfort d'explications et de détails, les huit secteurs de la commune y sont décrits. Ce projet urbain est également présenté par le maire et l'équipe municipale lors des réunions de comités de quartiers. Présentation.



Le Centre urbain de Dumbéa, au cœur de l'agglomération avec le futur centre-ville, Dumbéa-sur-Mer, avec le Médipôle, ses activités commerciales et son habitat, ou encore Panda, avec sa zone d'activités, sont quelques-uns des projets majeurs pour l'avenir de Dumbéa...

Pour les réaliser et maîtriser ainsi la formidable croissance urbaine de Dumbéa, la ville a mis en révision le Plan d'Urbanisme Directeur.

Le mois dernier, elle a distribué une brochure synthétisant le Projet de Ville Durable (PVD) de la commune. Ce document invite les Dumbéens à imaginer ce que sera leur ville pour la décennie qui s'ouvre.

« Le Projet de Ville Durable permet à chacun, dans son quartier, dans sa rue, de se projeter dans une ville où il fera toujours bon vivre, une ville duale avec un Nord rural et un Sud urbain qu'il conviendra absolument de préserver, explique le maire, Georges Naturel. Dumbéa doit devenir une ville aménagée avec de véritables centres de vie, une ville où les déplacements seront améliorés – notamment au travers de nouveaux modes doux –, une ville qui alliera à la fois qualité de vie, travail et loisirs, une ville respectueuse de l'environnement... Bref, une ville qui, à l'image de sa population plurielle et de sa rivière, coule sereinement vers son avenir. »

Ainsi, sur une douzaine de pages, sont expliqués les axes principaux du futur PUD : une ville en pleine croissance (dynamique, solidaire, attractive, active), une ville accessible (en mouvement, apaisée, douce, maillée), une ville de liens et de loisirs (mosaïque, équilibrée, de trésors), une ville environnementale (respectueuse, préservée, compacte, économe).

Une projection des différents quartiers de la commune est aussi présentée.



→ Un sursis à statuer en attendant le PUD

La révision du Plan d'Urbanisme Directeur de Dumbéa (PUD) a été initiée dès 2008 afin de l'adapter au contexte de fort développement de la ville.

Sur la base de ce projet urbain, dénommé Projet de Ville Durable de Dumbéa (PVD), détaillé au travers de cartes de synthèse et de tableaux d'orientation, l'étude sur le zonage du territoire a ainsi pu avancer. Cette dernière a notamment défini les zones concernées par le sursis à statuer en attendant l'approbation du nouveau Plan d'Urbanisme Directeur.

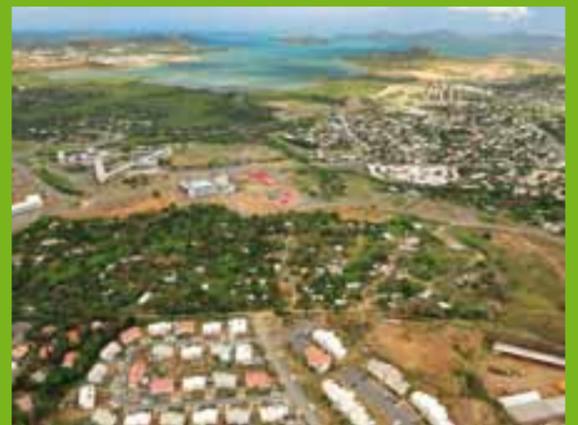
Ce classement permet éventuellement de surseoir à la délivrance de permis de construire, lorsque la demande est susceptible d'aller à l'encontre du futur plan, pour une durée de deux ans.

Le sursis à statuer peut ainsi courir jusqu'au parachèvement de la procédure de révision du PUD ou pendant une durée de deux années.

Par contre, les permis conformes aux PUD actuel et futur restent instruits selon la procédure normale

→ Vous avez dit PUD ?

Le PUD est un outil d'urbanisme qui organise et oriente l'aménagement du territoire communal : zones résidentielles, naturelles ou d'activités, réserves... Il définit pour chacune de ces zones des règles précises d'urbanisation : types de constructions, densité, etc. Il fixe ainsi les règles générales des sols qui peuvent comporter, notamment, la nature des constructions, la préservation de certains périmètres, voire l'interdiction de construire.



→ Prochaines réunions publiques de comités de quartiers sur le PVD

Cœur de Ville : le 3 novembre à 18h, à la Maison de la jeunesse.

Jacarandas 1 et 2, Secal, FSH 1, SIC-NC : le 8 novembre à 18h, à la Maison de la jeunesse.

Koghis - Pépinière : le 15 novembre à 18h, à la mairie principale.

Koé, Couvelée, Carigou : le 22 novembre à 18h, à la mairie principale.

Dorade, Luzerne, Dumbéa-sur-Mer : le 24 novembre à 18h, à la cantine de l'école provisoire de la Dorade.

Katiramona, Val-Suzon : le 29 novembre à 18h, à la cantine de l'école Paul-Duboisé.

Réunion à destination des professionnels : pour toutes informations, contacter la DST au 41 40 06.

Réunion publique finale : le 13 décembre à 18h, à la Maison de la jeunesse.

À noter que les réunions pour Auteuil, Giozzi et FSH 2 à 6 ont déjà eu lieu, fin octobre.

Une urne est à votre disposition à la mairie, **jusqu'au 31 décembre**, afin de recueillir vos observations sur ce Projet de Ville Durable. Vous pouvez également les faire parvenir par courriel à l'adresse suivante : pud@mairie-dumbea.nc. Vos observations éventuelles doivent être adressées avec vos nom, adresse et numéro de téléphone.

→ Travaux



- **Plateau sportif de Jacarandas** : le site a été réceptionné et inauguré le 23 août dernier.
- **Maison de quartier de Katiramona** : les travaux suivent leur cours, avec la fin de la pose des faux plafonds, avant d'entreprendre les chapes, les sols souples et les peintures. Livraison prévue en janvier 2012.
- **Extension de la salle omnisports de Katiramona** : les travaux vont démarrer en novembre.
- **Assainissement du lotissement Poncet 4^e tranche** : les travaux supplémentaires à proximité du collège de Katiramona sont terminés.
- **Réservoir Socafim** : la mise en service du nouveau réservoir est effective depuis la fin août.

- **Rénovation du centre culturel de Dumbéa** : un temps arrêtés par l'entreprise, les travaux pour la mise aux normes de la grande salle et la transformation de l'ancien poste de police en atelier d'arts plastiques ont repris fin octobre.
- **Salle omnisports de Koutio** : assemblage de la charpente en cours. Gros œuvre terminé pour la fin décembre. Livraison du chantier prévue pour la rentrée 2012.
- **Assainissement du lotissement Giozzi** : les travaux viennent de débuter.
- **Aménagement du « croissant vert » entre le centre aquatique et la Tonghoué** : les travaux vont démarrer.
- **Réaménagement de la Maison de la jeunesse** : les marchés concernant les études de maîtrise d'œuvre ont été attribués. Les travaux devraient se dérouler en fin d'année, pendant la période des vacances scolaires. L'enlèvement des jardinières est terminé.
- **Nouveau groupe scolaire bilingue de la Pointe à la Dorade** : livraison prévue pour la rentrée 2012.

→ Et aussi...

- **Construction de deux cellules de dégrèvement** : en phase d'étude.
- **Réfection de la rue de la Verdure** : démarrage des travaux prévu pour début novembre.
- **Rue des Verts-Coteaux** : démarrage des études prévu pour début novembre.

Tous les avis d'appels d'offres sont consultables en ligne sur le site de la commune : www.ville-dumbea.nc.

→ Aménagement paysager à Dumbéa-sur-Mer



Des travaux d'aménagement paysager vont démarrer début novembre dans le quartier du Pic aux Chèvres, avec :

- une noue paysagère au milieu de l'avenue des Départs ;
- deux parcs de jeux pour tous les âges.

Tous ces travaux sont confiés à l'entreprise Pacifique Jardins Paysages. Avant les fêtes de fin d'année, les seuls travaux visibles seront les terrassements des différents sites. Rappelons qu'une noue permet de drainer les eaux de pluie directement dans le sol, afin d'éviter le ruissellement et le traitement de ces eaux en station d'épuration. Réalisé entre les deux axes routiers de l'avenue, cet ouvrage d'assainissement paysager apportera une touche de verdure appréciable et attendue. La livraison de ce dernier est prévue pour la rentrée 2012 et celle des deux parcs de jeux (*notre illustration*) à la fin du premier semestre 2012.

→ Nouveau planning de collecte des ordures ménagères par secteur

C'est la petite révolution : pas de collecte le week-end.

• Lundi - jeudi	Calvaire	Mairie Annexe
Becquerel	Carigou	Nondoué
Butte de Koutio	Collines d'Auteuil	Palmiers
Dumbéa-sur-Mer	Couvelée	Pinèdes
Érudits	Cycas	Pins
Fortunes de mer	Douvier Renard	Piscine
Jacarandas 2	Dumbéa Rivière	Route de Nakutakoin
Péage	Fayard Auteuil	RT1
Pointe à la Dorade	FSH 1 ^{er} secteur	Secal
Pointe à la Luzerne	Giozzi	SIC-NC
	Horizons	Val-d'Auteuil
• Mardi - vendredi	Jacarandas 1	Val-Fleuri
Alamandas	Katiramona	Val-Suzon
Assen Aïda	Koé	Zac Centre Urbain
Avenue Boutan	Koghis	
Berton	Les Jarriots	

Sortie des bacs dès 6h00 !

→ Renseignements
au 41 40 06

→ Les objets encombrants

Sur rendez-vous, deux fois par an (sauf cette année, une seule fois pour ce semestre).
 Téléphonnez au **N° Vert : 050 055**

→ Les déchets verts

Attention : nouvelles dates !

1^{er} secteur

Avenue Boutan, Calvaire, Couvelée, Nondoué, Val-Fleuri, Val-Suzon, Katiramona.

Date de sortie impérative :
 5 novembre.

2^e secteur

Koé, Dumbéa Rivière, Carigou, RT1, Koghis, Col de Tonghoué.

Date de sortie impérative :
 12 novembre.

3^e secteur

Tonghoué, Giozzi, Pinèdes, Horizons, Cycas, Alamandas, Collines d'Auteuil, Douvier Renard, Assen Aïda, Val-d'Auteuil, Berton.

Date de sortie impérative :
 19 novembre.

4^e secteur

SIC-NC, Fayard Auteuil, Jacarandas 1, Jacarandas 2, Les Palmiers.

Date de sortie impérative :
 26 novembre.

5^e secteur

FSH 1^{er} secteur, Secal, Mairie annexe, Zac Centre Urbain.

Date de sortie impérative :
 3 décembre.

6^e secteur

Érudits, Becquerel, Fortunes de mer, Butte de Koutio.

Date de sortie impérative :
 10 décembre.

7^e secteur

Pointe à la Dorade, Pointe à la Luzerne.

Date de sortie impérative :
 17 décembre.

8^e secteur

Dumbéa-sur-Mer, Zac Panda.

Date de sortie impérative :
 24 décembre.

À la médiathèque

→ Les animations permanentes



Pour les adultes

→ **Accueil des seniors**, jusqu'au 8 décembre, 2 jeudis par mois, de 9h à 11h.

Cet accueil s'adresse uniquement aux associations et aux maisons de retraite de la commune.

Cette année, la médiathèque propose trois séances en extérieur, qui auront lieu à la maison de retraite La Cordyline. Au programme : lectures, écoute musicale, livres audio, livres à gros caractères, emprunts de documents...

L'inscription est obligatoire pour les associations qui souhaitent bénéficier de cette animation.



Pour les enfants



→ « **La Natte qui raconte** ». Une heure de contes pour rêver et jouer avec les mots, à partir de 5 ans. **Tous les mercredis, à 15h** (hors vacances scolaires), jusqu'au 30 novembre.

Et toujours, depuis la rentrée 2011 : tous les mois, un conteur professionnel est invité à partager ses histoires.

Les **mercredis 9 et 30 novembre**, Natalija Stéfanovic-Frangeul.
Animation gratuite, ouverte aux enfants à partir de 5 ans.

→ « **La Natte des p'tits bouts** ». Une heure d'histoires, de jeux, de comptines pour faire découvrir l'univers des livres aux plus petits (bébés de 6 à 36 mois).

Le **1^{er} mercredi du mois** (mercredi 2 novembre), **de 9h à 10h**, et le **3^e samedi du mois** (samedi 19 novembre, attention : dernière séance de l'année), **de 10h à 11h** hors vacances scolaires.

Attention, en raison du nombre limité de places, l'inscription est obligatoire.

Pour tous

→ **Samedi 26 novembre, à partir de 14h30** : Spectacle *Sous le signe du serpent*, des Enfants Migrateurs.

Le monde des sourds et celui des entendants se rencontrent lors de ce spectacle en langue des signes et oral. Les Enfants Migrateurs emmènent leurs spectateurs à la rencontre des Amérindiens et des Océaniens au travers de trois contes. À partir de 3 ans.

Spectacle gratuit et ouvert à tous dans la limite des places disponibles.

Secteur audiovisuel

→ **Le Mois du film documentaire** avec le concours de l'association Ânûû rû âboro. Tous les mardis du mois de novembre, la médiathèque vous invite à des projections de films documentaires réalisés par des cinéastes locaux. Mardis 8, 15, 22 et 29 novembre, à 18h.

→ Attention !

Fermeture de la médiathèque du 5 décembre 2011 au 15 janvier 2012 ! Du 17 janvier au 25 février 2012, la médiathèque passe en horaires d'été :

Mardi et jeudi : 14h-17h

Samedi : 9h-13h

Fermé le mercredi et le vendredi

Réouverture aux horaires normaux le mardi 28 février 2012.

→ Informations pratiques

Horaires d'ouverture :

du mardi au vendredi de 14h à 18h,
le samedi de 10h à 16h.

Les inscriptions s'effectuent les mercredis, vendredis et samedis aux horaires d'ouverture. Les documents à fournir sont les suivants :

- justificatif de domicile ;
- photo d'identité ;
- pièce d'identité ;
- règlement de la cotisation annuelle ;
- autorisation du représentant légal (pour les mineurs).

Les tarifs :

- 500 F pour les moins de 18 ans, les étudiants (sur présentation d'un justificatif) ;
- 1000 F pour les adultes.

Une nouveauté pour 2011 : l'augmentation du nombre de documents au prêt !

Par adhérent (adulte, jeune ou enfant), il est désormais possible d'emprunter : 5 livres, 3 magazines, 2 CD et 1 DVD ou 1 multimédia, pour 3 semaines ! Le renouvellement n'est possible que pour les livres.

→ Les animations de la médiathèque sont gratuites

Pour tout renseignement, contactez la médiathèque de Dumbéa, située en face du lycée du Grand Nouméa.

Tél. 41 43 10 ou contact@med-dumbea.nc

Des changements de dates ou des annulations pouvant survenir, il est conseillé de contacter la médiathèque, au 41 43 10, pour confirmation du programme.

→ La Fête de la citoyenneté

Pour la première fois, la médiathèque de Dumbéa a accueilli la Fête de la citoyenneté, en partenariat avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

À cette occasion, le public a pu apprécier la prestation de Christophe Barret sur un texte d'Aimé Césaire, le concert des musiciennes du Conservatoire national de musique traditionnelle vietnamien, qui ont fait le déplacement pour l'occasion, ainsi qu'un débat citoyen.

En effet, c'est au travers des interventions de Jean Van Maï (Association des écrivains

de Nouvelle-Calédonie), de Gaby Briault (membre du gouvernement et auteur du livre *Caldiens*) et de Jean-Pierre Deteix (Membre du comité d'organisation des journées de la citoyenneté) que le public a pu échanger sur la citoyenneté, le métissage, l'identité calédonienne... avant de déguster un buffet créole offert à cette occasion.



Au centre culturel de Dumbéa

→ Ciné-mois

Le premier vendredi de chaque mois, retrouvez votre séance de cinéma en plein air gratuite, au parc Fayard ou en maison de quartier.

Prochains rendez-vous :

- Vendredi 4 novembre, à la maison de quartier Val-Suzon, à 19h.
- Vendredi 9 décembre, au parc Fayard, à 19h.

→ Marché et vide-grenier

Chaque mois, retrouvez votre marché et votre vide-grenier au parc Fayard, organisés par la ville de Dumbéa et le COCAF.

- Samedi 5 novembre, de 7h à 12h.
- Samedi 10 décembre, de 7h à 12h.

→ Numéros utiles

Mairie de Dumbéa : 41 40 00 / Fax : 41 80 40
Service des affaires générales : 41 40 00 / Fax : 41 80 40
Cellule du contrat d'agglomération : 41 40 04

Direction Administrative et Financière

Services des finances et de la solde : 41 40 00 / Fax : 41 40 09
Service élections / état civil : 41 40 07 ou 41 40 31 / Fax : 43 21 94

Service informatique : 41 40 00

Service des ressources humaines : 41 40 28 / Fax : 41 64 66
Service de la vie scolaire : 41 40 30 / Fax : 41 64 66

Direction des services techniques : 41 40 06 / Fax : 41 40 03

Direction Culture, Jeunesse, Sports et Prévention

Service culture et fêtes : 41 30 36 / Fax : 41 20 20

Centre culturel de Dumbéa : 41 23 07 / Fax : 41 20 20

Médiathèque municipale : 41 43 10 / Fax : 41 43 12

Service animation jeunesse (Maison de la jeunesse) : 43 74 05 / Fax : 43 24 00

Maison de quartier de Val-Suzon : 46 46 05

Maison de quartier de Jacarandas : 46 02 76

Service des sports : 41 22 26 / Fax : 43 95 28

Piscine municipale de Dumbéa : 41 24 40 / Fax : 41 22 93

Golf de Dumbéa : 41 80 00 / Fax : 41 94 47

Contrat Local Sécurité : 43 61 54

Police : 41 88 88 / Fax : 41 00 80

Centre de secours : 41 00 10 / Fax : 41 00 14

Fourrière intercommunale : 23 86 66 / Fax : 23 86 67

Union nationale des combattants de Dumbéa : 75 25 78

Caisse des écoles : 41 02 50 / Fax : 41 02 52

CCAS : 46 55 00 / Fax : 46 55 03

Mairie annexe de Dumbéa : 41 40 30 / 41 64 66

Taxis de Dumbéa

Alain Lalande : 79 06 25 / 83 01 60

Rose Rachello : 77 27 62

Richard Blucker : 78 20 56

Dominique Thomas : 83 70 64

Patrice Siuli : 35 48 42 / 78 86 25

Natacha Atman : 75 32 02 / 79 06 25

→ Les ateliers artistiques



• **Théâtre** : La ville de Dumbéa propose des ateliers théâtre avec Natalija Stéfanovic-Frangeul (association Tandem), à l'école Les Myosotis, située avenue d'Auteuil.

Ces ateliers destinés aux enfants de 6 à 12 ans se déroulent depuis le 20 avril, hors vacances scolaires, tous les mercredis après-midi, de 13h à 15h.

Renseignements et inscriptions au centre culturel de Dumbéa, tél. 41 23 07.

• **Arts plastiques** : La ville de Dumbéa propose des ateliers d'arts plastiques dans les maisons de quartier grâce à de nombreux artistes de la commune et des communes voisines. Ces ateliers pour enfants et adolescents sont proposés tous les mercredis et samedis.

→ Salle de musique

Répétitions : Les groupes de musique de Dumbéa répètent dans la salle de musique située au centre culturel, du lundi au vendredi, de 16h à 22h, pour 2000 F/mois.

Chaque semaine, à raison de 2 heures par groupe, c'est une douzaine de formations musicales (soit 70 musiciens de Dumbéa) qui bénéficient de cet équipement et viennent y répéter et créer.

Les groupes en studio : En octobre et en novembre, pour les aider à développer leurs styles musicaux et leurs techniques, la ville de Dumbéa envoie tous ses groupes en studio pour enregistrer des maquettes et se familiariser avec un outil professionnel...

Coordinateur musique : Franck Doulcet (tél. 41 23 07).

→ La salle Parquet

La ville de Dumbéa met à la disposition des associations de la commune sa salle de danse (salle Parquet, située au 24, avenue d'Auteuil) afin de permettre aux petits et grands de s'initier à la pratique de la danse... qu'elle soit traditionnelle, moderne ou classique.

• **Danse classique, moderne, éveil, avec Fabienne Pélissier, tél. 96 69 82.**

Le mardi de 16h à 18h30 / Le mercredi de 18h à 19h30 / Le jeudi de 16h à 17h30 / Le vendredi de 16h à 18h30.

• **Danse de l'île de Pâques, avec l'association Matakiterangi, tél. 86 46 67 ou 43 67 71.**

Le lundi de 18h30 à 21h / Le jeudi de 18h30 à 21h.

• **Danse orientale, avec l'association Balafon, tél. 94 22 20 (Sassia).**

Le mardi de 18h30 à 20h / Le mercredi de 16h à 18h.

• **Danse polynésienne, avec l'association Te Mono Roa, tél. 94 57 47 ou 83 88 17.**

Le mardi de 20h à 21h / Le samedi de 13h à 15h.

• **Danse polynésienne, avec l'association Heiariki, tél. 79 65 90 (Miriam).**

Le mercredi de 13h à 16h.

• **Danse polynésienne, avec l'association Matareva, tél. 76 43 35.**

Le mercredi de 19h30 à 21h / Le samedi de 15h à 18h.

• **Danse polynésienne, avec l'association Upa Rau Nui, tél. 79 80 17 (William).**

Le samedi de 9h à 13h.

• **Capoeira, avec Isabelle, tél. 87 45 75.**

Le vendredi de 18h30 à 20h30.

→ Service culture et fêtes de Dumbéa

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30, le vendredi de 7h30 à 14h30.

Pour tout renseignement, contacter le service culture et fêtes, 56, avenue d'Auteuil. Tél. 41 23 07 ou cck@mairie-dumbea.nc.

Des changements de dates ou des annulations pouvant survenir, il est conseillé de contacter ce service pour confirmation définitive du programme.

→ 7^e Festival des maisons de musique de Nouméa



Dans le cadre des partenariats intercommunaux de l'agglomération, Nouméa a accueilli trois groupes de Dumbéa pour la 7^e édition du Festival des maisons de musique ; un concours mettant en concurrence une douzaine de groupes amateurs. Sélectionnés par un jury composé de professionnels, les groupes Tao Alofa, Black Mystic et Half Way ont dignement représenté la ville de Dumbéa et se sont illustrés jusqu'en finale.

Le groupe Black Mystic aura terminé deuxième et le groupe Half Way troisième... cédant la place de vainqueur de ce concours au groupe Hamany. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine avec en point de mire la place de lauréat !



→ Pendant les vacances



Ateliers artistiques pour ados/adultes, du 9 novembre au 10 décembre.

Les mercredis et samedis, de 13h à 15h :

- à la maison de quartier du Val-Suzon ;
- à la maison de quartier de Jacarandas.